

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

EN BREF

Stades I1 à I3

Anthraxose / Oïdium : Conditions très favorables.

Cochenilles : Œufs visibles sous les boucliers, derniers jours pour traiter.

Cécidomyies : Fin de la 1^{ère} génération.

Observations réalisées du 15 au 17 Mai 2023

Stades

Nous arrivons au terme de la floraison avec des parcelles allant du stade **1er fruit noué (I1)** à **100 % des fruits noués (I3)**. Quelques fleurs subsistent au cœur de certains buissons de NB dans les secteurs tardifs. Cette floraison s'est globalement bien passée : pas de gel, une floraison abondante et malgré les conditions pluvieuses, une pollinisation efficace.



NB au stade I3 en plaine, le 15/05

stade	I1	I2	I3	BBCH81
variétés	NB		secteur tardif	
			NB	secteur précoce
			BD	
			RN	

Ces 15 derniers jours, les températures se sont globalement maintenues entre 5° C et 25° C (Secteurs Merceuil, Concoeur, Saulon-la-Chapelle et Chaume) avec des épisodes pluvieux réguliers plus ou moins importants (Ces 7 derniers jours : 30 mm à Concoeur, 7 mm à Merceuil, 3 mm à Bonnencontre). Pour les prochains jours, aucune pluie n'est prévue jusqu'au 21/05 où des orages sont attendus. Les températures resteront stables entre 7 et 22° C (Beaune, METEOBLUE).

Conditions favorables au développement de l'oïdium : rappel

- **HYGROMÉTRIE** : Développement possible dès 40 % d'humidité ; **conditions optimales dès que l'hygrométrie dépasse 70 %** .

*L'oïdium a également besoin d'une **alternance** de périodes où l'hygrométrie est élevée (période de production des spores) avec des périodes où l'environnement est plus sec (période de dispersion des spores)*

- **TEMPÉRATURE** : Développement possible dès 12° C, avec une **température optimale située entre 20 et 25° C**.

- La présence d'eau libre sur le feuillage et la lumière intense gênent la germination des spores (autrement dit, l'infection).



Symptômes d'Oïdium sur feuilles de cassis



B

Il existe des produits de biocontrôle autorisés.

Réglementation

Malgré la fin de la floraison des cassissiers, si des fleurs restent présentes sur vos inter-rangs, la réglementation abeille doit être appliquée. N'hésitez pas à parcourir la [note nationale sur cette réglementation](#).

Abeilles - Pollinisateurs

Des auxiliaires à préserver

Le déclin des insectes pollinisateurs est ...

... une réalité mondiale impliquant de nombreux facteurs de stress notamment d'origine biologique, toxicologique, alimentaire et environnementale (climat, pertes d'habitats, érosion de la biodiversité florale...).

Cochenilles

Les premiers œufs ont été observés sous les boucliers des femelles. L'essaimage des larves baladeuses coïncide habituellement avec la fin de la période de nouaison.

Cette année, **la pression liée aux cochenilles semble rester assez faible**, elles sont peu présentes sur les parcelles suivies et de nombreux signes de prédatons sont visibles sur les boucliers morts restants (trou au milieu du bouclier signe que la guêpe parasitoïde des cochenilles l'a parasité).

J'ai d'ailleurs eu l'occasion de voir les **mini-coccinelles noires prédatrices** de cochenilles sur certaines parcelles (Secteur forêt de Cîteaux) ! De par leur taille (environ la taille d'un bouclier de cochenille femelle) et de leur couleur (corps noir, tête rougeâtre), ces coccinelles sont difficiles à observer.

Pour rappel, ces auxiliaires (guêpes parasitoïdes et coccinelles noires) participent à maintenir l'équilibre sur vos parcelles, ils sont cependant beaucoup plus sensibles aux insecticides que les cochenilles femelles qui restent protégées sous leurs boucliers.



Cochenilles femelles aux boucliers enlevés

Coccinelle noire prédatrice



FOCUS SUR LES OSMIES



Hôtel à osmies installé chez un producteur de cassis

Les osmies, sorties lors du début de la floraison des cassisiers, ont participé activement à la pollinisation des fleurs.

REPRODUCTION : Elles ont commencé à remplir de leurs larves les hôtels à insectes installés sur les parcelles. Comme elles commencent à remplir les cavités par le fond de la boîte, il est encore difficile de voir le fruit de leur travail. Il faudra attendre quelques semaines pour voir les cavités se boucher. Observer l'activité visible tout au long de la journée aux abords de l'entrée des hôtels peut nous assurer de leur activité (va-et-vient des osmies).

P Il est temps d'enlever les boîtes qui vous ont servies à apporter les cocons sur les parcelles. Les laisser favorisera le développement des parasites présents dans les cocons vidés.

NUTRITION : Maintenant que les fleurs de cassis ont noué, la présence de fleurs dans les inter-rangs ou les abords de la parcelle est particulièrement importante pour leur permettre de finir leur cycle.

P Nous observons d'ors et déjà une **nouaison plus importante et plus avancée aux abords des hôtels à osmie.** Leur présence semble avoir un impact positif sur la nouaison des baies !

Les hôtels à osmies et leurs suivis ont été mis en place dans le cadre du PEI 2021 — 2022 « Préservation de la filière Cassis en Bourgogne Franche-Comté ».

Cecidomyies

Le développement des cécidomyies a continué ces deux dernières semaines. Nous arrivons à la fin de la 1^{ère} génération avec les premiers dégâts visibles sur les parcelles touchées (Secteur Val de Saône et Nuits-Saint-Georges). Pour rappel, les larves de cécidomyies se développent dans les jeunes feuilles les plus terminales des rameaux et causent un enroulement de celles-ci puis leur nécrose.

Les larves de la seconde génération n'ont pas encore été aperçues.



Cécidomyies observées sur bourgeons
Feuilles terminales enroulées
signe de présence de cécidomyie



Chenilles

Nous arrivons en fin de période de vigilance pour les chenilles maintenant que la plupart des fruits sont noués. Nous pouvons voir les dernières chenilles encore présentes préparer leurs cocons sur la plupart des parcelles. Seule une parcelle suivie a subi une forte attaque suite à une éclosion tardive (Secteur Somberton).



Il existe des produits de biocontrôle autorisés.

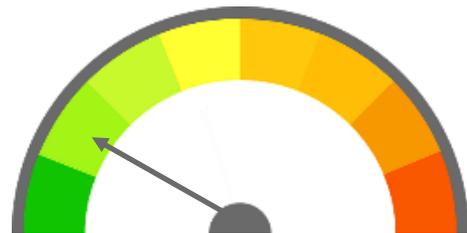


Phyllobes

Cette année, une prolifération de phyllobes est visible dans certaines parcelles (Hautes-Côtes, Vallée de l'Ouche). Ces coléoptères s'attaquent généralement aux feuilles des cassissiers.



Phyllobe observé le 15/05



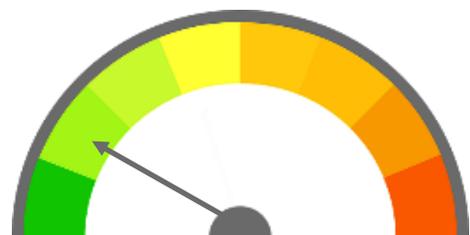
niveau de risque

Pucerons

Les populations ont fortement diminué depuis les dernières observations que ce soit à grâce à un traitement anti-pucerons ou grâce à l'arrivée massive d'auxiliaires de cultures ces dernières semaines (coccinelles adultes et larves, larves de syrphes, ...) pour les producteurs s'étant passé d'insecticide. Globalement, seules les colonies de pucerons verts sont encore visibles, les populations de pucerons jaunes et cendrés ayant déjà beaucoup diminué lors des dernières observations. Les dernières parcelles les plus infectées sont majoritairement sur le Val de Saône et les Hautes-Côtes.



Coccinelle en train de prédater un puceron vert



niveau de risque

Point Info

Fiches « Points de vigilance pour un pulvérisateur performant » : Une nouvelle fiche sur le réglage des pulvérisateurs vient d'être mise en ligne par l'équipe viticulture de la CA21. Des conseils applicables à la filière cassis ! Vous retrouverez la nouvelle fiche [>ici<](#) ainsi que toutes les fiches antérieures sur le sujet en cliquant [>ici<](#)



Retrouvez toutes les fiches Biodiversité & Santé des agro-systèmes sur : <https://ecophyto-bfc.fr/documentation/fiches-biodiversite/>



Début de la floraison, attention à la réglementation Abeilles :

https://bourgognefranche-comte.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Bourgogne-Franche-Comte/061_Inst-Bourgogne-Franche-Comte/Liste_Fichiers_Frontend/BSV/Grandes_cultures/Note_nationale_abeille_reglementation_version_consolidee_04-2023_vf.pdf

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédigé par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON, à partir des observations réalisées par : CA 21 - CA 71 - FREDON BFC.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.